

Le filet du pêcheur

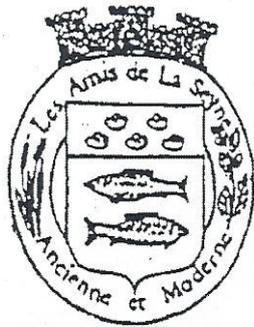
Bulletin trimestriel de liaison



**Les Amis de La Seyne
Ancienne et Moderne**

N° 121 – décembre 2011
Prix : 3 €
C.P.A.P. N° 0413G88902
I.S.S.N. N° 0758 1564

Siège Social :
Le Charles Gounod – Bât.2
Rue Georges Bizet
83500 LA SEYNE SUR MER
☎ / fax : 04 94 94 74 13
lefiletdupecheur.asam@gmail.com



LES AMIS DE LA SEYNE ANCIENNE ET MODERNE

Présidente : Mme Jacqueline PADOVANI

Directeur de la Publication : M. Bernard ARGOLAS

Réalisation : Mme Marie-Claude ARGOLAS, M. Bernard ARGOLAS et Mme Germaine LE BAS

Photographies : Collections privées

Illustrations et mise en page : Mme Germaine LE BAS

Adresse e-mail : lefiletdupecheur.asam@gmail.com

Le Filet du Pêcheur

N° 121

4^e trimestre 2011

CARNET



Notre joie :

Naissance à Nice de Mélysse, le 20 octobre 2011, fille de Eric DUHAYON et de Aude QUINCHON. Eric apportera par son reportage photographique sa contribution au livre sur La Seyne aux XIX^e et XX^e siècles.

Tous nos vœux de bonheur pour le bébé et nos félicitations aux heureux parents.

Notre peine :

Décès de M. René STREIFF survenu le 5 novembre 2011, dont l'état de santé s'était aggravé depuis le mois de septembre. Ses obsèques ont eu lieu le 12 novembre 2011 dans la plus stricte intimité familiale. Un grand ami poète s'est éteint.

A sa veuve, à sa famille, nous adressons nos sincères condoléances.

Sommaire

Photo "les santons : le berger". (Toutes les photos de santons de ce numéro proviennent de crèches privées)		1 Couv.
Le Carnet		2 Couv.
Vie de la Société et Bulletin d'adhésion		3 Couv.
Poème : "Le Maître santonnier"	M. André ROUX	4 Couv.
Assemblée générale		1
Conférence du 3 octobre 2011 : "La poudre B"	M. Michel AUGIER	4
Sortie à Digne	Alexandra LIEUTAUD	9
Conférence du 21 novembre 2011 : "Les Santons de Provence"	M. Jean-Paul FORET	16
Réponses à la question : "Le carrefour du pêle-Mêle"	M. Jean-Claude AUTRAN	18
Le Coin des Gourmets	Mme Magdeleine BLANC	19
Détente	M. André BLANC	20

P.V. ASSEMBLEE GENERALE DU 3 NOVEMBRE 2011

Etaient présents : M. Jean-Jacques TAURINES, Conseiller municipal, Délégué Littérature et Musiques, représentant M. le Maire.

11 - membres du Conseil d'Administration

34 - sociétaires

Etaient excusés : Mme Sandra TORRES, Conseillère Régionale, représentant M. le Député J.S. VIALATTE, Mme Florence CYRULNIK, Adjointe au Patrimoine et à la Culture.

Membres du C.A. : Mmes Marie-Claude ARGIOLAS, Germaine LE BAS.

MM. Jacques BESSON, Raymond LIEUTAUD.

Sociétaires : Mmes Huguette BESSON, J. LIEUTAUD et Alexandra LIEUTAUD,

M. Jacques SUZANNE.

L'Assemblée Générale est ouverte à 17 heures 15, dans la salle du Théâtre Apollinaire.

I - LE MOT DE LA PRESIDENTE

Chers membres et amis,

J'ai l'honneur et le plaisir de présider l'Assemblée Générale Ordinaire et statutaire de ce jeudi 3 novembre 2011.

Nous vous remercions d'être présents, c'est le témoignage de votre fidélité à notre Association.

Comme chaque année, nous allons vous présenter et vous faire approuver le rapport moral et d'activités, rédigé par notre secrétaire général Jacques PONSTON, le compte-rendu financier, établi par notre trésorière Germaine LE BAS, puis nous procéderons au renouvellement du Conseil d'Administration. (C.A.)

Je déclare ouverte notre Assemblée Générale du 3 novembre 2011. (A.G.)

La présidente cède la parole au Secrétaire pour la lecture du rapport moral.

II - RAPPORT MORAL

Je me permets de vous rappeler notre Assemblée Générale de la session 2009/2010. Ce lundi 15 novembre 2010, l'A.G. de la société des Amis de La Seyne ancienne et moderne, sous la Présidence de Mme Jacqueline PADOVANI a approuvé les rapports moral et financier, et le renouvellement des membres du Conseil d'Administration (C.A.).

Pour la session 2010/2011 notre Société compte 157 adhérents à ce jour, qui nous soutiennent dans notre action par leur sympathie et leur fidélité.

Pour la bonne marche de la Société, le C.A. et ses membres se sont réunis les 14 octobre, 18 novembre, 9 décembre 2010, 1^{er} mars, 12 mai, 7 juin, 7 septembre, 28 septembre 2011, pour débattre et définir les orientations et animations qui ont jalonné cette session.

Objectif essentiel de notre Société : nos conférences, souvent avec projections, données au Théâtre Apollinaire les :

- Lundi 4 octobre 2010 : "*Sainte Roseline de Villeneuve et la Divine Comédie de Dante. La vocation impériale du Comté de Provence et de Forcalquier*" par M. Jacques PERRIN.
- Lundi 22 novembre : "*LARREY, chirurgien de la Grande Armée, Père de la médecine d'urgence et providence des soldats*" par M. le Dr André BERNARDINI-SOLEILLET.
- Lundi 13 décembre : "*Voyages maritimes au-delà de Suez du temps de l'Empire colonial*" par M. Dominique ROPERS.
- Lundi 14 février 2011 : "*La Philharmonique La Seynoise, 170 ans de passion musicale (1840-2010)*" par M. Jean-Claude AUTRAN.
- Lundi 21 mars : A l'occasion du centenaire de sa naissance "*Toussaint MERLE, député de La Seyne (1956/58,1967/68)*" par M. Bernard SASSO.
- Lundi 11 avril "Soirée poétique" animée par M. Cédric LERIBLE. "*(Re) définir la poésie*" avec ses amis poètes : Colette GIBELIN, Emmanuel RASTOUIL, Christophe FORGEOT.
- Lundi 9 mai : "*Le télégraphe CHAPPE premier système de télécommunication (1791-1853)*" par M. Raoul DECUGIS.
- Lundi 23 mai: "*La nouvelle politique étrangère de la Turquie à l'heure de la crise du monde arabe*" par M. Pierre RAZOUX.
- Lundi 6 juin : "*Patrimoine architectural de l'Arsenal de Toulon*" par M. Rémi KERFRIDIN.

Au cours de cette session, deux sorties en autocar étaient au programme : sortie d'automne, le samedi 9 octobre 2010 à Sisteron et sortie de printemps, le samedi 7 mai 2011 à Grasse et Biot.

Nos sorties très bien organisées par M. Michel JAUFFRET et Mme Thérèse AUDIFFREN ont permis de redécouvrir de beaux sites de notre Provence. Un grand merci à tous ceux qui ont préparé ces promenades, à tous ceux qui nous ont reçus, aux participants, sans oublier les chauffeurs. Un grand merci à Alexandra LIEUTAUD qui a fait les comptes rendus.

Notre bulletin de liaison "*Le Filet du pêcheur*" assure depuis de nombreuses années le lien entre tous les sociétaires, toutes générations confondues et vous informe de toutes nos activités, de nos joies, de nos peines, fait appel à votre mémoire, sans oublier la page des jeunes, les poètes et la poésie, les recherches, les mots croisés et les recettes de

cuisine toujours appréciées. Nous sommes plus que jamais demandeurs auprès de nos sociétaires afin qu'ils enrichissent la revue.

En ce qui concerne la bibliothèque, les ouvrages sont consultables sur rendez-vous auprès de l'archiviste bibliothécaire Marie-Claude ARGOLAS.

Participation à la 28^e édition des Journées Européennes du Patrimoine qui se sont déroulées les 17 et 18 Septembre 2011 : Exposition de montages photographiques "*Les activités de la société des Amis de La Seyne*" panorama réalisé par M. Bernard ARGOLAS.

Une permanence de la société a été assurée à la Maison du Patrimoine pendant ces deux jours.

CARNET : comme les années précédentes, la session écoulée a apporté ses joies et ses peines.

Nos félicitations. M. Jean-Claude AUTRAN, premier "Toutes catégories" au championnat d'orthographe de l'Université du Sud Toulon Var (au moins 80 candidats).

Nos joies.

Naissance de : Axel, fils de Cédric et Valérie LERIBLE ; Téo DERIN, fils de Laetitia FORAY et Stéphane DERIN ; Clément CASTEL, arrière-petit-fils de Mme Thérèse CASTEL; Ghofrane LE BAS, petite-fille de Paul et Germaine LE BAS. Tous nos vœux pour les bébés et félicitations pour les familles.

Mariage de : Christian et Hélène, petit-fils et filleul de Mmes Thérèse SICARD et Jacqueline PADOVANI. Sébastien BRAUN avec Stéphanie, petit-fils de Mme Marie-Claire DAME. Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux et félicitations aux heureux parents.

Nos peines. Décès de : Mme Denise JOUVENCEAU, Mme Marie-Louise PAPE, M. Ange FOGLINO, M. Pierre ORTIGUE, Mme Jeanne PINEL, M. Vito MANTA, M. Guy PIERSON, M. Pierre TUFFERY, Mme Hélène TOSELLO, M. Jean AUFORT, Mme Marie LE BESCOND, Mme Hélène CATTANEO, M. André CAGNON, Mme Marie-Madeleine BEGNI, M. Alain CURET, Mme Marie-Louise JOUVENCEAU, M. Vincent SASSO, Mme Christiane MARTIN, Mme Solange MANTOVANI.

Nous renouvelons nos condoléances aux familles touchées par le départ d'un être cher, et vous prions de bien vouloir nous excuser de certains oublis si tel était le cas, les nouvelles ne nous atteignant pas parfois.

Je crois avoir récapitulé cette session 2010/2011, riche en manifestations et en rencontres pour le plus grand plaisir des sociétaires participants. Nous espérons faire de notre mieux pour vous satisfaire en toute simplicité et convivialité... Merci de votre attention.

Le secrétaire demande alors l'approbation des sociétaires présents par un vote à main levée : **Rapport approuvé à l'unanimité.**

III - RAPPORT FINANCIER

Le secrétaire passe la parole à Mme Jacqueline PADOVANI pour la lecture du rapport financier de la Trésorière :

Analyse du compte de gestion au 30/09/2011 : il ressort un déficit de 472,03 €, à la seule raison que le supplément de subvention de l'année comptable précédente nous a été versé sur l'année 2010/2011. A ce jour, la subvention municipale de 2010/2011 n'a été que de 800 €. Nous espérons que, comme l'an dernier, la municipalité nous accordera le rappel de subvention que nous avons demandé.

Bilan au 30/09/2011: cette année, nous n'augmenterons pas les cotisations, ni l'abonnement au Filet de pêcheur, nos réserves nous permettant de pallier ce déficit. Ces réserves seront les bienvenues, puisque nous envisageons de publier cette année le livre sur La Seyne aux XIX^e et XX^e siècles.

Le secrétaire rappelle que : "Comme prévu par la loi 1901, les comptes de la société sont vérifiés par le contrôleur aux comptes Christian TRAVIN ". Il a contrôlé les comptes, constaté que les livres étaient bien tenus, que la comptabilité était saine et que l'association n'a pas de dettes. Il demande à l'assistance de donner Quidus à la trésorière pour sa gestion. **Quidus est donné à l'unanimité.**

Le contrôleur aux comptes d'une association 1901 étant renouvelable tous les ans, je demande à M. Christian TRAVIN, qui accepte de poursuivre son mandat. Je demande votre vote à main levée pour le renouvellement de M. Christian TRAVIN dans les fonctions de contrôleur aux comptes : **Approuvé à l'unanimité.**

IV - ELECTIONS

Le secrétaire rappelle, "Comme prévu à l'article 5 de nos statuts, les 14 membres actuels du C.A. sont renouvelables tous les ans par tiers et rééligibles". Le tiers sortant sollicitant vos suffrages est :

Mmes Jacqueline PADOVANI –Thérèse SICARD.

MM .Bernard ARGOLAS – Marc QUIVIGER.

Appel à candidatures a été lancé parmi les sociétaires, à ce jour nous n'en avons pas reçues.

Un vote à main levée est demandé aux sociétaires qui **approuvent à l'unanimité la réélection** de :

Mmes Jacqueline PADOVANI – Thérèse SICARD.

MM. Bernard ARGOLAS – Marc QUIVIGER.

Merci pour eux.

Le C.A. se réunira le mercredi 16 novembre 2011 pour définir les postes de chacun – Merci de votre attention.

La Présidente reprend la parole.

V - PROGRAMME DE LA SESSION 2011/2012

La Présidente présente le programme de la session qui commence.

- Lundi 19 septembre 2011 : "*Il y a cent ans : La tragédie du cuirassé LIBERTE*" par M. Jean-Claude AUTRAN.
 - Lundi 3 octobre : "*Voyage en poudre*" par M. Michel AUGIER.
 - Lundi 21 novembre : "*Santons de Provence, dans les pas de Constantin Le Grand*" par M. Jean-Paul FORET.
 - Lundi 12 décembre : "*Bien vieillir par la pratique des activités physiques*" par M. Michel AUDIFFREN.
 - Lundi 20 Février 2012 : "*La saga varoise de la soie*" par M. Gabriel JAUFFRET.
 - Lundi 26 Mars : "*Regards sur les monuments mégalithiques*" par M. Gérard GARIER.
 - Lundi 16 Avril : "*La Lybie romaine*" par Mme Françoise PERRET.
 - Lundi 14 Mai : "*Michel de L'Hospital, Chancelier de France. De la tolérance religieuse à la tolérance civile*", par M. Didier MARTINA-FIESCHI
 - Lundi 4 Juin : "*17 décembre 1793, le petit Gibraltar est tombé*" par M. Henri RIBOT.
- Certains titres peuvent être modifiés.
- Sortie d'automne le samedi 8 octobre 2011 : DIGNE LES BAINS.
 - Sortie de printemps en avril 2012 : ARLES (*en préparation*).

VI – LE MOT DE LA FIN

Tous les adhérents, dont les membres du Conseil d'Administration se joignent à leur Présidente pour exprimer leur reconnaissance à M. le Maire de La Seyne, ainsi qu'à son Conseil municipal pour l'attribution de la subvention annuelle, la mise à disposition d'une part du théâtre Apollinaire pour les conférences et leur Assemblée Générale statutaire et d'autre part du local situé au Centre de loisirs de la Dominante où le fonds de bibliothèque se trouve et où nous siégeons lors de nos Conseils d'Administration et d'une salle au rez-de-chaussée de l'Ecole Municipale des Beaux-Arts où nous pouvons enregistrer les inscriptions à nos sorties de printemps et d'automne.

En attendant de pouvoir disposer de locaux dans la Maison du Patrimoine et de l'Image, la convention d'occupation ayant été signée le 12 octobre 2011.

Nous exprimons notre gratitude à Mme l'Adjointe déléguée au Patrimoine et à la Culture, Mme la Directrice du service Culture et Patrimoine ainsi qu'à l'ensemble du service Culture et Patrimoine, à M. le Conseiller municipal délégué aux Associations et événements Culturels, à M. le Conseiller Municipal délégué Littérature et musiques, à Mme la Coordinatrice du Centre de loisirs de la Dominante.

Nous remercions particulièrement nos éminents conférenciers. Sans eux, sans leurs connaissances, leur savoir, leur fidélité, il n'y aurait pas de causeries possibles.

Tous nos remerciements aux régisseurs du service technique de la Mairie, aux services municipaux dont nous dépendons, à M. le Président de l'ex OMCA devenu OSCA (Office Seynois Culture et Archéologie), à M. le Président de l'Association Art, Culture, Tourisme, Evènement (A.C.T.E.). (*Cette année nous n'avons pas pu organiser de conférence à la Maison du Tourisme aux Sablettes, mais il ne faut pas oublier que nous y sommes toujours bien accueillis*).

N'oublions pas de remercier la Presse (*Var matin, La Marseillaise*) pour les communiqués et comptes rendus de nos diverses activités.

Nous entretenons toujours de bonnes relations avec l'Académie du Var. Nous nous efforçons de resserrer les liens nous unissant aux Sociétés Amies : la Philharmonique *La Seynoise, lei Cigaloun Seguen, Les Amis du vieux Toulon, Les Amis de Jean Aicard, ...* (Je ne peux pas toutes les nommer).

Nous sommes heureux de compter parmi les collaborateurs du prochain *Cahier du Patrimoine Ouest Varois n°14 : "Regards sur un terroir, La Seyne sur mer / Saint-Mandrier"*. Nous en remercions son Directeur et l'équipe de publication.

Je remercie particulièrement tous les membres actifs et bénévoles, non seulement du Conseil d'administration, mais aussi tous ceux qui participent aux différentes activités et commissions de notre association.

Place maintenant à la détente : M. Bernard ARGIOLAS va assurer la projection du film de notre sortie de printemps à Grasse-Biot réalisé par notre membre M. Robert TOBAZEON.

Conclusion : Nous espérons que nos différents projets pourront bien se réaliser, en particulier la publication de notre ouvrage sur La Seyne aux XIX^e et XX^e siècles, et que nous continuerons à partager des moments privilégiés en toute amitié ! Bonne session 2011-2012 pour les Amis de La Seyne Ancienne et Moderne.

Merci à tous, présents, ou par la pensée avec nous.

Nous vous invitons à partager le verre de l'amitié, bonne fin de soirée à tous.

La séance de l'Assemblée Générale est levée à 18 heures 15.

La Présidente
J. PADOVANI

Le Secrétaire
J. PONSTON

La Présidente remercie les membres du C.A. de l'avoir reconduite dans sa fonction. Elle leur exprime sa reconnaissance.

Conférence du 3 octobre 2011

"VOYAGE EN POWDRE" LA POWDRE B, DE L'ART A LA SCIENCE.

Par Monsieur Michel AUGIER.

Les causes de la catastrophe du cuirassé *Liberté*, détruit par explosion en rade de Toulon le 25 septembre 1911, renvoient à la poudre contenue dans ses soutes. Le 25 septembre 2011 fut l'occasion de commémorer solennellement cette sinistre journée. Le 3 octobre, date anniversaire des funérailles nationales, une présentation fut faite Salle Apollinaire sur la seule poudre B. Elle devait faciliter l'appropriation de l'environnement de ce drame. Le résumé ci-après reprend les grandes étapes de l'histoire de cette poudre de guerre, plus particulièrement celle, cruelle, des premières décennies de sa jeune existence.

Cette substance particulière était fabriquée sous la responsabilité d'un ministère, celui de la Guerre. Il disposait de laboratoires, de poudreries et de polygones d'essais. Elle était issue de la recherche conduite par le Service des Poudres & Salpêtres. Sa fabrication relevait d'un monopole d'état. On attribue cette découverte à Paul VIEILLE, ingénieur des poudres et salpêtres, élève de Marcelin BERTHELOT, dans la lignée de LAVOISIER. Mais l'initiale qui sera retenue pour associer un nom à cette innovation pyrotechnique sera celle du ministre de tutelle au moment de l'industrialisation du produit : le général Boulanger, ministre de la Guerre. Après la poudre noire, connue et utilisée depuis des siècles, survint donc la poudre B.



Si le nom de Liebig (1803-1873) a été popularisé par un extrait de viande dont il a inventé la formule, il est surtout celui du rédacteur de quatre traités de chimie organique dans cette période de recherches préalables aux poudres gélatinisées. Le clin d'œil fait par l'illustrateur de cette chromo n'est pas gratuit ... surtout pour l'apport à la chimie de la méthode d'analyse qui porte le nom de ce pionnier de la chimie de laboratoire.

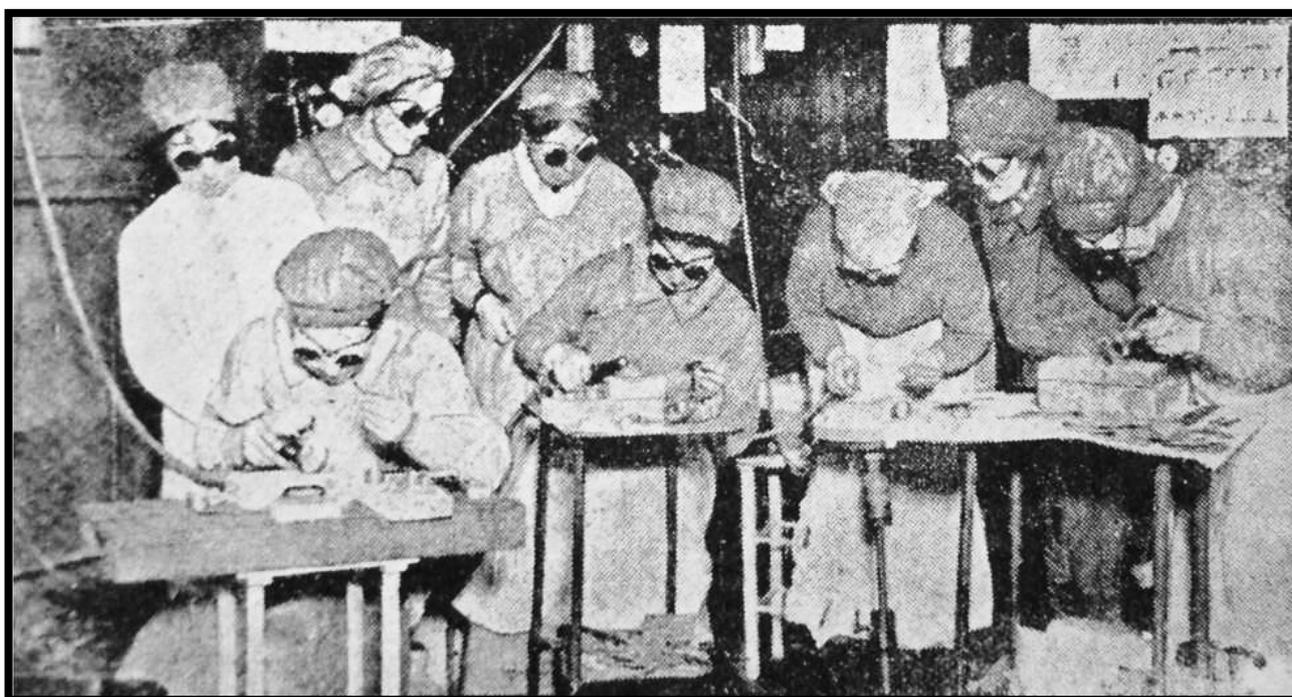
Ailleurs et plus tôt, d'autres savants et chercheurs plus malheureux participèrent à cette aventure et approchèrent la fiabilisation du processus de fabrication et la stabilisation du produit. Le sénateur MONIS, dans son rapport sur les causes de l'explosion du *Liberté*, résume la situation : "[.../...] l'invention de la Poudre B, par adaptation de l'emploi du coton-poudre sous forme de gel par le même Ingénieur Vieille date de 1884 – emploi dès 1886 pour les fusils et 1888 à 1890 pour les armes de siège ou de place". D'une part, la matière première est donnée : le coton-poudre. D'autre part, le périmètre des utilisateurs reste la Guerre. Sur ce dernier point, les dispositions réglementaires pour la Marine ne seront fixées qu'après une série de graves accidents, dont celui tout proche de chez nous à la Poudrière n°1 de Lagoubran (1899).

Deux instructions majeures encadrent l'utilisation des poudres de guerre : celle du 30 décembre 1901 sur la réception, la conservation, la délivrance, la remise et la visite des munitions et artifices en usage dans la Marine et celle du 31 décembre 1901 relative aux visites et épreuves de stabilité des poudres B de la Marine. La tragédie de l'explosion du cuirassé Iéna, le 12 mars 1907 à sec au bassin de Missiessy, viendra renforcer sensiblement ces dispositions.

Le coton-poudre était quant à lui une découverte plus ancienne. Le coton fournissait la cellulose, matière indispensable comme réserve d'énergie. La poudre était issue de la fonction explosive que rendait aux brins de cellulose une succession de traitements chimiques. On retrouve dans ces procédés deux des composants historiques de la poudre noire (*mélange de salpêtre ou nitre + charbon + soufre*), l'acide nitrique et l'acide sulfurique. De façon très schématique, soufre et nitre se retrouvent dans la composition.

Sauf qu'il ne s'agit plus ici de mélanges mais de travaux de laboratoire, de dosages, de métrologie puis de chimie industrielle pour parvenir à la nitration de la cellulose. Du "sel de pierre" dans des recettes d'alchimistes on passe à la nitrocellulose des ingénieurs.

Ainsi la poudre B était surtout et avant tout une poudre sans fumée. La cellulose – ici extraite du coton – ayant en effet cette particularité de ne pas générer de résidu parasite de combustion. L'absence de déchet avait aussi l'avantage de limiter l'encrassement des armes et d'augmenter durablement leur durée de vie. Sinon, le soldat, le marin, l'artilleur, le canonier, et les officiers de terrain perçurent très rapidement l'avantage sur la vision du combat pendant les tirs. Au-delà, l'augmentation de performance des munitions permit une diminution des calibres et autorisa une plus grande capacité d'emport dans les cartouchières. Des esprits chagrins trouvèrent vite un nouvel inconvénient : les lueurs en bout de bouche de canon (que l'apport de dinitrotoluène notamment vint résoudre rapidement). Quant au choix de granulométrie de cette "poudre" pour obtenir une suspension colloïdale (ni suspension, ni solution mais état intermédiaire), c'est l'atout majeur de la performance de l'explosion. Des tailles de grains entre 2 et 200 nanomètres apportèrent la régularité de réaction. Paul Vieille fit la première démonstration que la combustion de ce type de poudre se fait par couches parallèles ; ce n'est pas de la poudre noire perfectionnée. C'est la clé d'une réaction maîtrisée, progressive, par couche, dosée et dosable. (A ce propos, ici il faudra une onde de choc pour déclencher la réaction de combustion – explosion, pas de mèche ! On s'exprime en termes de transfert d'électrons...).



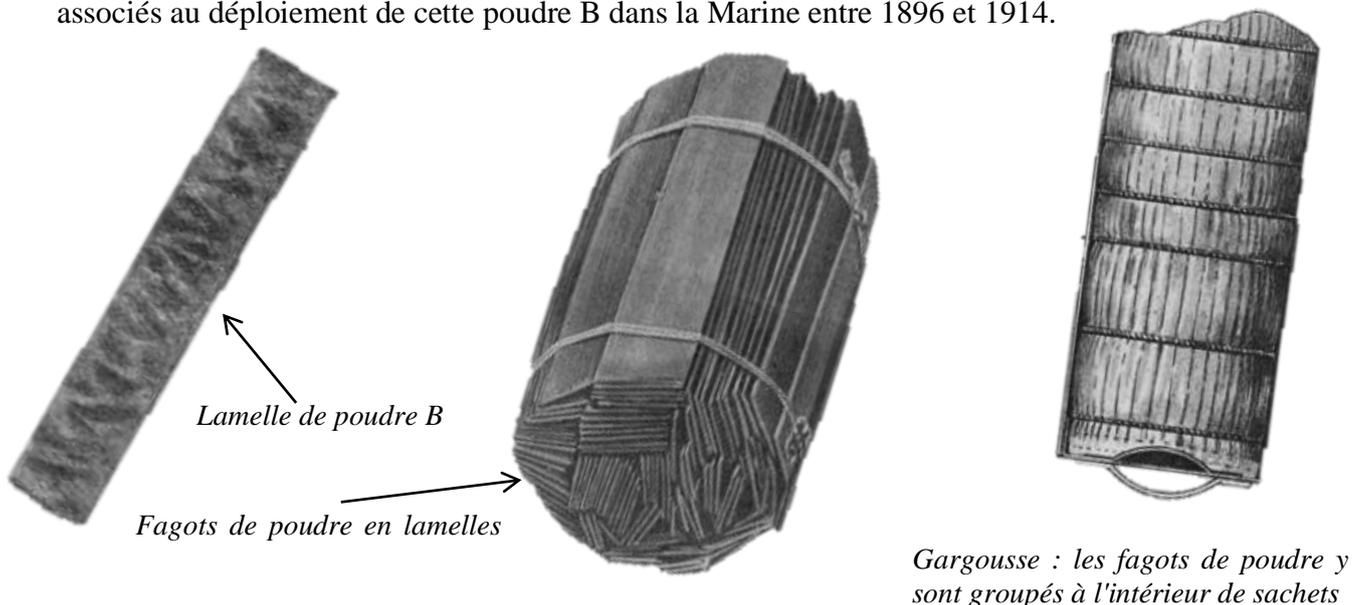
La main d'œuvre féminine dans un atelier de pyrotechnie.

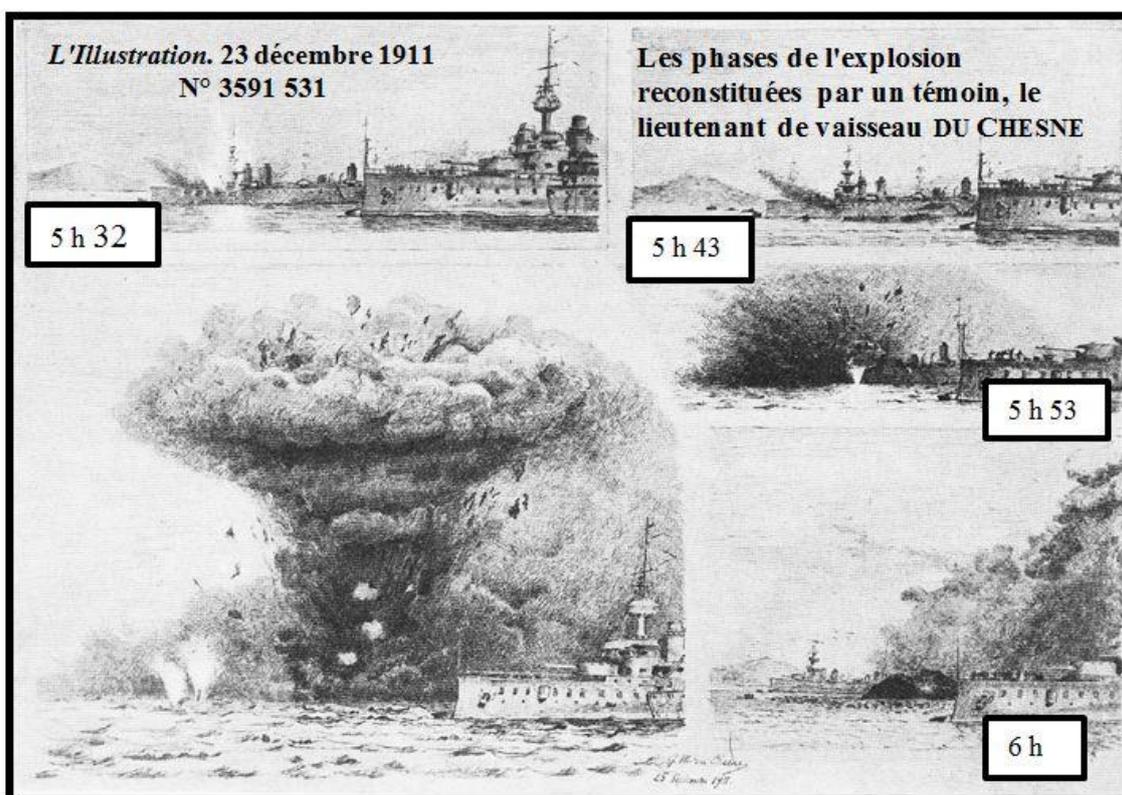
La réalité de l'état de l'art sur les poudres est bien plus complexe, serait insolite ici et surtout hors de portée du rédacteur. Elle est à la rencontre des sciences modernes avec la chimie industrielle et fait appel à la modélisation. Il serait nécessaire d'évoquer des notions de combustion, oxydoréduction, thermochimie ou détonique. L'apport de la théorie des points chauds deviendrait indispensable. Il faudrait surtout présenter les outils, les appareils nécessaires à la mesure des effets produits; mais la bombe calorimétriques (Berthelot 1881) et plus tard le tube à chocs ne seraient pas retenus dans les mailles du Filet du pêcheur.

La ressource que représentent les parois des cellules des végétaux, la force que peuvent leur procurer de savants traitements, les propriétés exceptionnelles du canon de Matson chargé de ce pyroxyle sont très bien traitées par... Jules VERNE. Dans *De la Terre à la Lune*, l'auteur, certainement grand amateur d'actualités scientifiques, fait un point romancé de l'état des connaissances sans peut-être entrevoir le haut potentiel meurtrier de ces nouveaux, futurs, produits de la science. Ou encore, dès 1874, dans *L'Île mystérieuse*, page 466 de l'édition originale : "[.../...] produit explosif provenant de l'action de l'acide azotique monohydraté, seul ou mélangé d'acide sulfurique, sur le coton ; dit aussi fulmicoton, coton-poudre, poudre-coton."

Mais très tôt la problématique fut posée par le Capitaine PIOBERT / Ecole d'Artillerie de Metz (1830) "*La poudre la plus convenable, pour une arme déterminée, est celle qui, brûlant d'une manière complète dans le temps que met le projectile à parcourir l'âme de la pièce, lui imprime non instantanément mais graduellement, toute la force de projection dont elle est susceptible.*" SEGUIER ne fera que reprendre la formule avec une allusion au bon sens "*les chasseurs à la sarbacane savent très bien que l'impulsion la plus grande de la boulette de terre glaise ou de la houppe munie d'un dard est obtenue avec la moindre fatigue pulmonaire quand le souffle impulseur a été émis d'une manière graduellement croissante*" (1864).

L'utilisation de la puissance explosive du coton-poudre était envisageable dès 1846 avec le pyroxyle. L'industrialisation est entrevue dès 1884 avec la nitrocellulose. Le recours à un produit stabilisant, mais volatil à moyen terme et en fonction des niveaux de température ambiante, sera le paramètre le plus délicat à maîtriser. L'apport, comme dissolvant résiduaire, de l'alcool amylique (provenant de la fécule de pommes-de-terre), puis de la diphénylamine n'ont pas produit tous les effets escomptés. Les épreuves envisagées dans les différents cycles de vie étaient fiables mais empiriques et *a priori* plus rigoureuses que les contrôles en cours de fabrication des composants de base. L'optimisation des processus ne sera que trop tardive, sans réel retour d'expérience que celui imposé par la tyrannie de l'actualité, comme une sorte de fuite en avant. Cela laisse à certains observateurs de cette course folle l'impression d'être passés trop rapidement d'un prototype à un produit industriel. Mais le croisement des enjeux (tels que course à la puissance maritime, dissuasion, expansion territoriale mais aussi esprit de revanche) est le prix à payer dans la gestion des risques associés au déploiement de cette poudre B dans la Marine entre 1896 et 1914.



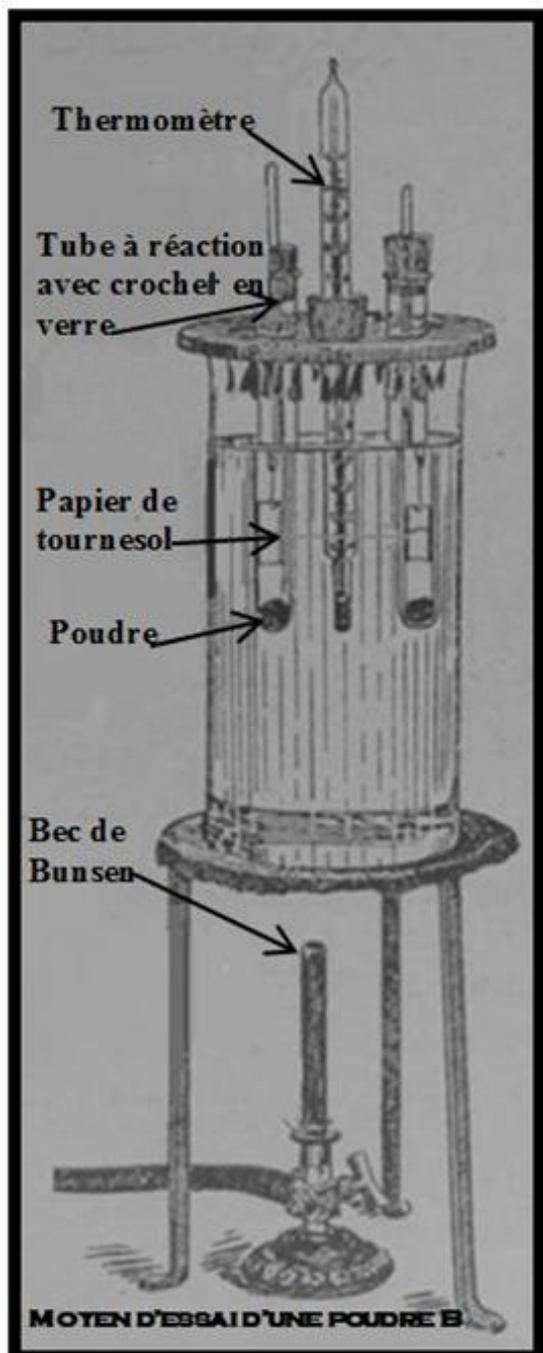


Dans le cas du *Liberté*, dans des soutes peu étanches, des caisses ouvertes lors d'essais de l'école de tir en lien avec les récentes grandes manœuvres hébergent des gargousses (fagots de brins de poudre) en fin de vie. La lente décomposition de quelques rares brins favorise toutefois une élévation de température qui elle-même engendre une accélération d'évaporation du reliquat de dissolvant résiduaire. Cet éther libéré participe à un mélange gazeux qui progressivement deviendra explosif dans la caisse où il est produit. La moindre flamme provoquera une première courte série de détonations. Dans un relativement grand volume, et bien moins à l'étroit que dans un fût de munition, la pression se dispersera en fusant sans effet propulsif. Par contre, l'élévation de la température sera spontanée et surtout très importante. Ainsi le feu se propage rapidement et contamine les matériaux inflammables – nombreux – à proximité des caisses et dans les soutes avant-milieu et tribord. De façon exponentielle l'évaporation des éthers des stocks de gargousses se produit au point que l'on passe à la production d'un gaz extingueur (excès de mélange explosif, donc rôle inverse). Les premières alarmes, les évacuations et autres mouvements ont favorisé l'ouverture des issues alentour au point de diluer progressivement cette saturation de vapeur. Mais ce phénomène ramène le gaz vers des valeurs qui de nouveau le rende explosif. Sauf que les volumes concernés sont ceux des locaux et couloirs des divers ponts du cuirassé. Ils serviront d'affût où se produira l'explosion finale. Ce gaz explosif détonant agit directement sur les munitions en soutes à proximité et justifie la rupture en tulipe à l'aplomb des soutes avant jusqu'au milieu du bateau. La violence est difficile à imaginer¹. Le résultat est pourtant là. Des blindages de plusieurs centimètres, jusqu'à près de 30 selon les zones, n'ont pas résisté. La proue a été projetée à plus de 180 m de l'épave principale, sans compter les dégâts collatéraux jusqu'à plus de 300 mètres.

La description des différentes étapes de fabrication quant à elle est plus facilement perçue des documents d'enquête que des cours théoriques. La confidentialité liée au monopole de fabrication, comme le domaine d'emploi des munitions de guerre n'ont pas favorisé la production de documents accessibles au grand-public. La plupart des procédés de fabrication des munitions et artifices se faisait sous forme de leçons, donc enseignées à qui-de-droit. L'exploitation de la presse scientifique

¹ *L'Illustration* datée du 23 décembre 1911, p.531.

de l'époque illustre toutefois le savoir des poudriers; notamment à l'occasion d'affaires plus politiques comme celles dite "Affaire des poudres" (car il faut bien situer le contexte afin de comprendre ce qui ne restera que chamailleries soutenues par un camp ou par l'autre).



Le coton doit être sélectionné soit parmi les déchets de tissage, soit sur les fibres courtes ou linters restés sur la graine. Il faut apurer, dégraisser, gérer l'humidité, extraire les corps étrangers et matières insolubles ainsi que les résidus de cendre. Après ce triage le coton passe au cardage et au séchage avant d'être plongé dans le bain nitrant (3 volumes d'acide sulfurique à 66°Bé pour 1 volume d'acide azotique à 48°Bé), soit à la main soit en turbine (comme pour l'essorage). Une série de cinq lavages puis autant de rinçages, dans de l'eau à des températures alternativement chaudes puis froides, précède l'association de carbonate de chaux en additif de rinçage nécessaire à la disparition de toute acidité. Pulpage et pilage vont déchiqeter jusqu'à la disparition de grumeaux qui doit satisfaire au passage dans une grille à maille de 1 mm². Selon de savants dosages, des mélanges d'origines différentes sont réalisés et les échantillons prélevés testés. Pour le transport, des pains avec 30% d'humidité sont fabriqués et mis en caisse avant d'être transférés aux chaînes de fabrication des brins. Là on procède au filage, à l'essorage puis à la déshydratation à l'alcool avant un nouveau trempage dans un mélange souvent dosé avec l'alcool à 95°Bé et l'éther sulfurique à 65°Bé, ce qui provoque la dissolution partielle ou la fameuse gélatinisation. Une évaporation contrôlée de ce dissolvant s'impose avant le passage de cette pâte dans des filières calibrées. Parfois, pour les brins destinés aux gros calibres, un striage sur les lames produites vient augmenter la surface apparente. Pour la poudre à fusil, par contre, un lissage est pratiqué. Le passage à l'étuve équilibre les solvants et une mise sous 30% d'humidité, parfois à l'eau à 80°C, assure les maintenances futures et conserve les qualités balistiques de cette poudre.

Parallèlement la fabrication d'acides sulfurique puis nitrique ou azotique est lancée. 300 kg de mélange acide permettront le traitement de 700 grammes de cellulose.

Finalement, la poudre B n'a de poudre que son nom; plus exactement il s'agit de poudre colloïdale qui est différente de la poudre cristalline.

La vision systémique du champ de bataille a eu un prix. Les utilisateurs l'ont acquitté par traites. Le coût humain reste impossible à chiffrer. Toulon et sa rade devraient figurer en place d'honneur sur le martyrologe de la poudre colloïdale sans fumée.

De l'artilleur¹ à l'ingénieur, du champ de bataille au laboratoire, de l'art à la science, pour parvenir à la poudre B.

¹ Terme d'ancien français pour désigner au Moyen-âge les artisans [*ars, artis*] fabricants ou réparateurs de tous les matériaux et équipements servant à la pratique de la guerre.



NOTRE SORTIE A DIGNE LES BAINS

Samedi 8 octobre 2011

Alexandra LIEUTAUD

« D'azur à la fleur de lys d'or accompagnée en chef d'une croissette de gueules, aux flancs de deux lettres L capitales affrontées d'argent et en pointe d'une lettre D capitale aussi d'or. »

(Archives du site GASO - la banque du blason)

En ce début d'automne 2011, les Amis de la Seyne Ancienne et Moderne se couvrent chaudement en découvrant le parcours qui les mènera à Digne les Bains. Le mistral souffle violemment jusque dans la ville natale d'Alexandra DAVID-NEEL, la première femme exploratrice qui séjourna au Tibet dans les années 20. Mais, bientôt le soleil levant fait place à la ville de Digne-les-Bains, capitale du thermalisme.

Les origines de Digne (*capitale des eaux chaudes*), sont peu connues. Toutefois, en 78 de notre ère, le naturaliste romain PLINE L'ANCIEN évoque "Dinia capitale des Bodiontici", une peuplade celto-ligure soumise par l'empereur Auguste en 14 avant Jésus-Christ.

Organisée selon le principe du *cominalat*, la ville est dès le Moyen-âge un centre commercial important grâce à ses foires et ses artisans (travail du cuir et des peaux notamment). Mais la ville subit à la fin du XVI^e siècle les effets négatifs des guerres de religion : attaques des protestants, puis des troupes royales. En 1629, la peste décime une part importante de la population.

En 1790, Digne devient le chef-lieu du nouveau département des Basses-Alpes.

C'est le signal de profondes mutations sur le plan urbain : les administrations s'installent dans d'anciens établissements religieux. Dans le vieux centre, les portes fortifiées et d'anciens bâtiments sont démolis dans le courant du XIX^e siècle. Digne devient également une importante ville de garnison (caserne Desmichels) et jusqu'au milieu du XIX^e siècle, quelques activités industrielles s'y développent (fabriques de draps, scieries). En 1862, les communes voisines des Sièyes, de Courbons et de Gaubert sont rattachées à Digne afin de permettre l'arrivée du chemin de fer. Au tournant des XIX^e et XX^e siècles, la ville s'est étendue de plus en plus avec l'Ecole normale d'institutrices, les gares ferroviaires et un nouvel hôpital.

A partir de la fin des années 1970, tourisme et thermalisme ont été développés. Aujourd'hui, Digne-les-Bains compte 19000 habitants. L'économie de la ville repose essentiellement sur les activités tertiaires : administration, services, tourisme, commerce.

Le développement récent de formations supérieures (notamment la création d'un IUT en 2001) permet l'accueil d'une population estudiantine.



SA RESERVE GEOLOGIQUE : LE PAYS DE LA MEMOIRE DE LA TERRE DE HAUTE PROVENCE

En premier lieu, nous visitons la dalle aux Ammonites, véritable monument historique. Sa renommée dépasse les frontières du pays dignois, puisque les Japonais se sont intéressés à elle : à Kamaishi, un musée abrite désormais une copie de la dalle.



Elle compte sur 320 m² plus de 1 550 ammonites. Ces ammonites sont de grande taille : les plus grosses ont un diamètre de 70 cm. Leur nom scientifique est *Coroniceras multicoatum*. Cette espèce permet de dater la dalle d'environ 200 millions d'années (Jurassique inférieur).

Les coquilles de ces ammonites se sont accumulées sur un ancien fond marin. Elles y ont été recouvertes par d'épais sédiments. Ces anciens dépôts vaseux et les restes de coquilles se sont au cours des millions d'années transformés en roche et en fossiles.

Durant l'ère tertiaire la région a connu un bouleversement avec la surrection de la chaîne alpine. C'est ainsi que la dalle se trouve maintenant à plus de 600 mètres d'altitude avec une pente de 60°.

Lieu de transition entre les Alpes et la Provence, la **Réserve Naturelle Géologique de Haute-Provence**, la plus grande d'Europe, se caractérise par une diversité de paysages exceptionnels où se côtoient le temps de

l'Homme et le temps de la Terre sur 2 300 km² et 59 communes. La Réserve peut se visiter comme un véritable musée à ciel ouvert grâce à son territoire aménagé pour apprendre à lire la Terre. Des circuits de découverte balisés accessibles à tous sont proposés depuis les pôles muséographiques de Castellane, Sisteron et Digne-les-Bains. Découvrir la Réserve Géologique de Haute-Provence, c'est vivre un véritable voyage à travers le temps.

Le Musée Promenade : un lieu unique

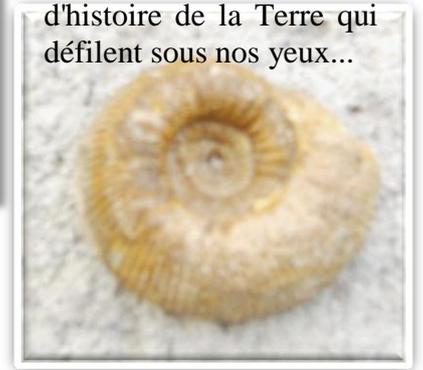


C'est un parc ombragé empli de ruisseaux, cascades et d'œuvres d'art. On peut y découvrir des collections de fossiles, aquariums marins méditerranéens et tropicaux.

Le Musée-Promenade est composé d'un grand parc ombragé où sentiers et ruisseaux se croisent, où cascades et œuvres d'art se rencontrent. Des artistes de renommée internationale y ont puisé leur inspiration, tels Joan FONTCUBERTA, Sylvie BUSSIERES, Agathe LARPENT,



Andy GOLDSWORTHY. Espace de promenade, de création, dominant Digne du haut de son piton de tuf, il accueille le visiteur et le plonge dans un univers feutré qui le conduit doucement au cœur de la mémoire de la Terre... Dans les salles d'exposition du musée, ce sont les 300 derniers millions d'années d'histoire de la Terre qui défilent sous nos yeux...



Le Jardin japonais de Kamaishi

Ce jardin d'inspiration japonaise a été conçu autour du thème de *"l'Homme et ses saisons"*. Les saisons, qui représentent les différentes étapes de la vie d'un homme sont représentées successivement aux abords du chemin. Afin d'inciter les visiteurs à pénétrer dans le jardin, une porte de style japonais se trouve à chaque entrée.

Un pont, un bassin, des sentiers, une végétation recherchée, lanternes et pagodes vivent en harmonie dans cet espace hors du temps accessible à tous.



LE MUSEE GASSENDI

Le temps comme matière.

Situé au cœur de la ville, le Musée Gassendi occupe un ancien hospice du XVI^e siècle. Il offre au public des collections encyclopédiques élaborées durant plus d'un siècle dans le domaine de l'art, de l'histoire et des sciences. Aujourd'hui, le musée Gassendi valorise cette diversité : la présence d'œuvres contemporaines en regard des collections permanentes, permet un décloisonnement des disciplines. Ainsi la première œuvre que l'on aperçoit par transparence avant de pénétrer dans le musée est celle d'un artiste américain Mark DION. La Collection Index Digne est une miniature du Musée Gassendi, une vaste armoire où se côtoient art et sciences.

Le musée est organisé en quatre grands espaces :

- ✓ Le XIX^e siècle avec la collection de peinture de paysages provençaux constituée par l'artiste Etienne MARTIN.
- ✓ Le fonds d'art ancien (XVI^e - XVIII^e siècles) qui propose des œuvres provenant essentiellement de l'évêché de Digne
- ✓ Les salles de sciences formées autour d'animaux naturalisés et d'instruments de physique et d'optique.
- ✓ L'art contemporain en interaction avec l'ensemble des œuvres du musée et qui interroge le rapport de l'homme avec son environnement.

En entrant par le patio, le visiteur se rend directement au **4^e niveau** et accède ensuite aux salles d'exposition par l'escalier à balustres du XVII^e siècle qui dessert les différents niveaux.

L'esprit du musée Gassendi est de créer des espaces scénographiques originaux en s'appuyant sur la diversité, la cohérence et le dialogue des différentes collections. La peinture provençale de la salle du XIX^e se confronte ainsi à l'approche contemporaine et monumentale du paysage d'Andy GOLDSWORTHY : "*River of Earth*".

Chaque étage est introduit par un cabinet, pièce de dimension moins importante, qui fait le lien entre la période historique présentée et l'histoire locale incarnée par les personnages, Pierre Gassendi pour le fonds d'art ancien, Etienne MARTIN pour le XIX^e siècle, le Docteur HONNORAT pour les Sciences.



Niveau 4 : Etienne MARTIN.

Conservateur du Musée durant 45 ans, Etienne MARTIN a fortement axé les collections autour d'une école provençale désireuse d'exalter son terroir.

Le visiteur entre d'abord par le bureau d'Etienne MARTIN, puis dans une salle au volume imposant entièrement dédiée à la peinture provençale du XIX^e qui contraste avec, au fond de la pièce, l'œuvre gigantesque d'Andy GOLDSWORTHY. L'artiste britannique a entièrement recouvert le mur d'argile puis a laissé faire le temps. Au milieu du matériau brut, séché et craqué, un fleuve de terre s'écoule...

Niveau 3 : Pierre GASSENDI.

La salle s'ouvre sur le cabinet de Pierre GASSENDI. Le célèbre philosophe est assis à son bureau, il travaille sur un manuscrit. Les mêmes méthodes que celles utilisées au Musée Grévin ont permis de restituer l'âme du personnage.

Le visiteur pénètre ensuite dans une salle entièrement peinte en rouge. La couleur génère une atmosphère intimiste. L'école italienne y tient une place importante avec des œuvres comme la Vierge au Missel de Carlo MARRATA. Les écoles du nord sont également présentes avec par exemple Jésus lavant les pieds des apôtres de Jan PFELDERS ainsi qu'un Portrait de Dame par VAN RAVESTEYN.

L'école française s'illustre aussi avec le magnifique Laocoon de la première moitié du XVI^e siècle.

Niveau 2 : Simon-Jude HONNORAT.

Cet espace est une installation contemporaine, un hommage de l'artiste Herman DE VRIES au travail d'un naturaliste bas-alpin. Le Docteur Simon-Jude HONNORAT. Une centaine de portraits végétaux ornent les murs accompagnant l'Herbier de la forêt de Faillefeu réalisé par le Docteur HONNORAT à partir de 1808.

Niveau 1 et 0 : Histoire, science et art

Le visiteur débouche ensuite sur la salle d'exposition consacrée aux sciences physiques et naturelles. C'est l'une des plus importantes salles du musée, elle se décompose en deux niveaux auxquels on accède par un sublime escalier en noyer datant du début du XX^e siècle. Dans cet espace plus de deux cent cinquante instruments de physique et d'optique du XIX^e siècle issus des établissements scolaires de Digne et du Petit Séminaire sont présentés aux visiteurs. Une galerie d'art contemporain couronne l'ensemble de cette salle. Les œuvres d'Andy GOLDSWORTHY, Bernard PLOSSU, Joan FONTCUBERTA entourent *Tabula Terra* de l'artiste américain Tom SHANNON : au-dessus d'une table, le globe terrestre flotte en lévitation dans un champ magnétique.

Au rez-de-chaussée, trois splendides caves qui servaient auparavant de réserve et de chaufferie ont été entièrement réaménagées. Elles accueillent pour l'une les expositions temporaires, pour l'autre l'atelier des scolaires. Dans la dernière, 2000 ans d'histoire locale sont présentés dans un film de 20 mn. La projection précède l'exposition des objets du patrimoine départemental dans une étonnante muséographie où le caractère historique du lieu d'exposition accompagne justement cette plongée dans le temps.

La visite se termine par l'œuvre de l'américain Mark DION et par l'ensemble de dessins d'Andy GOLDSWORTHY, projets de réalisations futures dans le pays dignois.

LES HOMMES DU MUSÉE

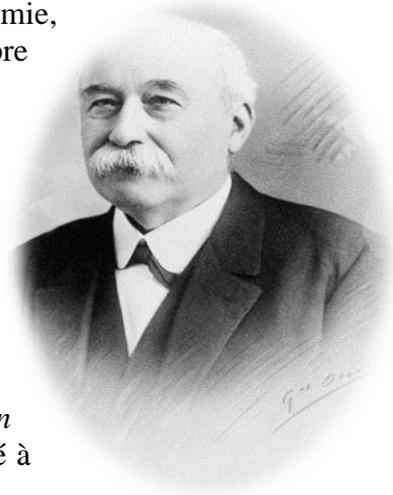
Pierre GASSENDI, est né le 21 janvier 1592 à Champtercier, un petit village situé à une dizaine de kilomètres de Digne. Après quelques années passées aux collèges de Digne et de Riez, il part poursuivre ses études à Aix. Il obtient en 1612 la chaire de rhétorique au collège de Digne. En 1614 il est nommé docteur en théologie à Avignon, puis obtient vers 1616, la chaire de philosophie au collège d'Aix. Élu en 1614 chanoine théologal de la cathédrale de Digne il est ordonné prêtre en 1616. Il fera imprimer son premier livre sur ARISTOTE en 1624 et l'année suivante il lui sera confié la charge de prévôt du chapitre de la cathédrale de Digne. Pierre GASSENDI, vécut à Digne, Aix, Grenoble et Paris et visita la Hollande. Sa notoriété, scientifique et intellectuelle s'étendait à toute l'Europe. Il sera l'un des esprits les plus brillants de la première moitié du XVII^e siècle entretenant des relations avec PEIRESC, DESCARTES, KEPLER, HOBBS, GALILEE... A la fois historien, théologien, astronome, naturaliste, mathématicien, musicologue et philosophe, Pierre GASSENDI a toujours cherché à concilier l'atomisme antique et la morale épicurienne avec le christianisme. Il est décédé à Paris, le 24 octobre 1655 à l'âge de 63 ans.





Paul MARTIN est né à Digne le 16 août 1830. Elève du peintre CAMOIN, puis de l'école des Beaux-Arts de Marseille, il deviendra le peintre aquarelliste sans doute le plus célèbre du département et sera même connu à l'étranger. Paul MARTIN écrit également quelques récits et contes d'histoire locale dont *La ville de Digne ancienne et moderne*, *Les Basses-Alpes pittoresques*, *Lesgalejado d'un gavouot...* Ami de MISTRAL, il promeut à sa façon le félibrige. Il est à l'origine de la formation en 1885, d'un comité destiné à créer un musée à Digne, œuvre qui sera reprise et menée à terme par son fils Etienne MARTIN. Officier d'Académie, l'artiste est décédé à Digne le 15 septembre 1903.

Etienne MARTIN est né à Marseille le 27 juillet 1856. Peintre de talent il s'adonna principalement à l'huile. Membre et directeur honoraire de l'Académie de Marseille, président de la Société des Artistes Marseillais et président de la Société Scientifique et Littéraire des Basses-Alpes, il est également le créateur et le premier conservateur du musée de Digne. Il fut aussi un concertiste et un compositeur reconnu. Il a également publié entre 1928 et 1934 : *La Nature*, vue par un paysagiste, *Les trois Camoin* et *Anecdotes d'un paysagiste*. Il est décédé à Marseille le 6 mars 1945 et il a été inhumé à Digne le 10 octobre 1947.



Le docteur Simon-Jude HONNORAT est né au Haut-Villard, commune d'Allos le 3 avril 1783. Après avoir étudié la médecine à Grenoble, puis à Paris, Simon-Jude HONNORAT s'établit en 1808 à Digne qu'il ne devait plus quitter. Médecin, botaniste, naturaliste, philologue et écrivain, Simon-Jude HONNORAT est le fondateur en 1838 des *Annales des Basses-Alpes* où il publie de nombreuses études. Mais son œuvre principale reste son monumental *Dictionnaire provençal-français*, publié en 1840. On retiendra également de lui l'identification d'un papillon vivant sur la montagne du Cousson, *le Thais Honoratii*, devenu extrêmement rare et dont la chasse est aujourd'hui interdite. Simon-Jude HONNORAT est décédé à Digne le 30 juillet 1852.

Après avoir nourri leur esprit et leur corps avec de la bonne marche dans le jardin zen, *les Amis de la Seyne Ancienne & Moderne* se retrouvent pour déjeuner au restaurant " *L'Aiglon*" situé dans le centre-ville.

Au menu : *en entrée*, terrine de chèvre et son concassé de tomates, *le plat principal* composé d'agneau au romarin, accompagné d'un fagot de carottes et de gratin dauphinois. Enfin, *pour dessert*, nous avons dégusté une tarte aux pommes maison et sa chantilly.





NOTRE DAME DU BOURG

"Notre Dame du Bourg eut à souffrir de tous les maux qui affligèrent la Provence et la France au cours des siècles. Délaissée peu à peu après les guerres de religion au profit de l'église épiscopale Saint Jérôme, elle conserva toujours, heureusement, son titre de cathédrale". (Extrait du chapitre "les autres musées" du site de l'office de tourisme).

De style roman, ses fondations remontent au IX^e siècle. Victime de nombreuses attaques et pillages, elle est rénovée au début du XIII^e siècle. Elle a été bombardée par Lesdiguières pendant les guerres de Religion (1591). Au XVI^e siècle, le siège de l'évêché fut transféré à la Cathédrale Saint-Jérôme de Digne. Aujourd'hui entièrement restaurée, c'est l'un des plus importants édifices de style roman à nef unique du sud-est de la France. Construite à la fin du XII^e siècle jusqu'au début du XIV^e siècle, elle a été

bâtie sur des vestiges d'églises antérieures. Les travaux de restauration générale de la cathédrale, menés dans les années 1980, ont été accompagnés de fouilles archéologiques de grande ampleur et ont permis d'accroître la connaissance historique de cet édifice. L'église ne comportait ni mobilier, ni vitraux, seulement une rosace. Cette situation rare a conduit la ville à souhaiter que des vitraux et un réaménagement de l'espace liturgique soit l'objet d'une création contemporaine. Dans le cadre de la commande publique, cette création contemporaine est l'œuvre de l'artiste américain David Rabinowitch.

Sa crypte archéologique

Ouverte au grand public depuis juillet 2010, la crypte archéologique divulgue de fabuleuses découvertes issues de 3 campagnes de fouilles. Désormais, Digne les Bains connaît l'emplacement exact de ses origines par la présence de murs antiques du 1^{er} siècle après Jésus Christ correspondant à un espace urbain et l'implantation de 3 édifices de religion chrétienne allant du V^e au XI^e siècle. Trente ans de travaux et de recherches ont été nécessaires pour la consolidation de l'édifice du XIII^e et la réalisation de ce musée de site occupant 870 m². Un travail titanesque au résultat superbe. Ainsi, après 30 longues années de travaux de restauration, de fouilles archéologiques et d'aménagements, la crypte archéologique de Notre-Dame-du-Bourg, aujourd'hui musée de site, révèle une partie de l'histoire de la ville de Digne. Sous la cathédrale des XII^e et XIII^e siècles, d'importants vestiges témoignent de l'urbanisation de ce lieu dès le I^{er} siècle, puis d'une succession d'édifices religieux, païens au III^e siècle, paléochrétiens au V^e siècle, avec l'implantation d'une basilique qui connaîtra des remaniements importants du VII^e au XI^e siècle.

Nous étions chanceux d'avoir, malgré le mistral, un merveilleux beau temps ainsi qu'un magnifique soleil qui nous a permis de nous réchauffer le temps des balades. Merci à Michel JAUFFRET pour l'organisation complexe de cette journée afin de contenter tout le monde.



LES "SANTONS DE PROVENCE"

Jean-Paul FORET.

"Pour sa conférence mensuelle, la société des Amis de La Seyne Ancienne et Moderne a eu la bonne idée d'inviter Jean-Paul FORET qui s'est passionné depuis ses jeunes années pour les santons de Provence." (*Var Matin, Jo DECHIFFRE*).



M. Jean-Paul FORET a introduit sa causerie sur les "Santons de Provence" en évoquant la légende de la Croix-Valmer où Constantin le Grand aurait vu apparaître dans le ciel et au-dessus de la mer la croix chrétienne, accompagnée de la phrase : *"in hoc signo vinces"* (*par ce signe tu vaincras*). Constantin le Grand fut effectivement vainqueur de son beau-frère, Maxence, le 28 octobre 312. Le 13 juin 313 un décret autorisa le culte des chrétiens dans l'empire romain, culte qui deviendra la religion de cet empire. A cet effet a été gravée une pièce d'or avec une croix chrétienne, *"solibus"*, qui donnera le *"sou"*. C'est à cette époque que fut représentée, pour la première fois, la *"Nativité"*. Une d'elles a été sculptée sur un sarcophage que l'on peut voir dans la basilique de Saint-Maximin-La Sainte Baume. [*Marie, l'Enfant Jésus, le bœuf, l'âne et dans le coin l'étoile*]...la première crèche était représentée. C'est dans la même basilique que les Franciscains établirent la deuxième crèche d'église en Europe après celle de Rome.

Au Moyen-Age, les noëls sont des cérémonies d'Eglise avec l'appel des anges, les réponses

des bergers. L'époque des drames liturgiques et des grands mystères se terminant au XV^e siècle, les théâtres de marionnettes du XVI^e au XVIII^e siècle sont les continuateurs de la Nativité.



Quant aux santons, ils sont issus de la Révolution Française qui, en supprimant les crèches d'église, conduisit les Provençaux à faire "la crèche familiale provençale". Depuis ce temps, ces crèches familiales se sont enrichies de nombreux sujets qui traduisent croyances et coutumes de notre "Pays". A la fin du XVIII^e siècle les marionnettes se fixent à Marseille et deviennent les interprètes des personnages imaginaires des noëls provençaux, créant la véritable crèche provençale.

[*"Cette manifestation régionaliste éminemment populaire, tout en conservant un fond de piété religieuse, laisse une large place au côté amusant et malicieux sans jamais tomber cependant dans l'irrévérencieux. "Les premiers santons populaires et leurs fabricants", P. RIPERT*]



Notre "Bartoumièu" reste purement comique et galéjeur par rapport au franc-comtois "Barbizier", moraliste populaire redresseur de torts.

Le véritable essor des santons commence au XIX^e siècle. La première foire aux santons voit le jour à Marseille en 1803. Devant le succès croissant les ateliers se multiplient. Les personnages d'argile créés par les premiers santonniers sont empruntés à la vie quotidienne et aux métiers de la rue.



On va retrouver dans ces crèches la représentation des quatre éléments :

L'eau : rivière (papier alu), mare (petit miroir).

L'air : le vent avec le moulin.

La terre : gravillons, mousse.

Le feu : au début avec des bougies... aujourd'hui, les guirlandes électriques bien moins dangereuses permettent de les entretenir.

Les santons sont actuellement au nombre d'environ 250.

Les personnages représentent toutes les classes de la société, les jeunes, les vieux, les métiers, les scènes de la vie provençale.

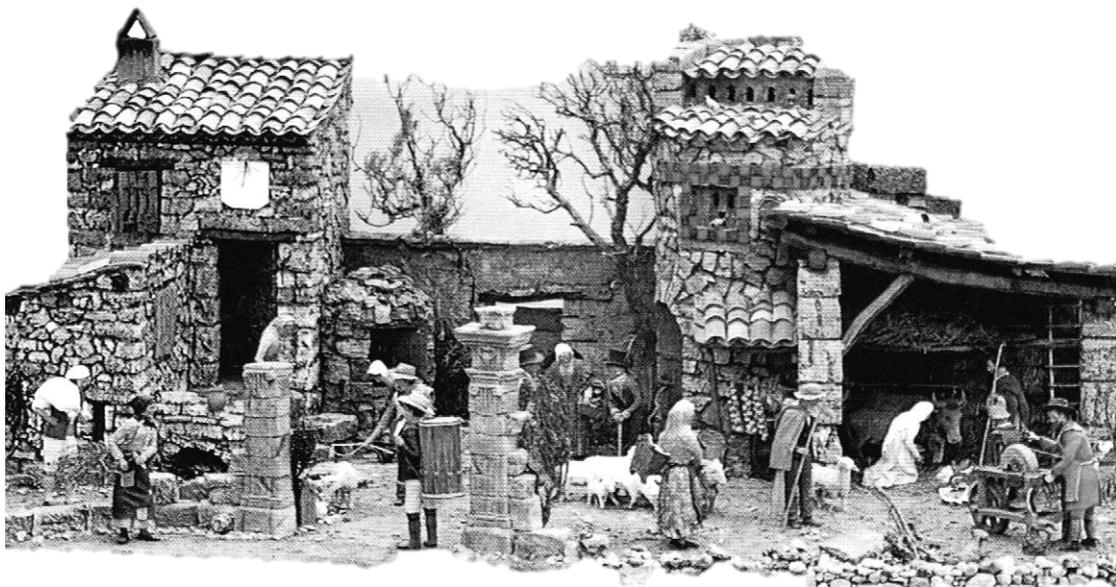
Quelques exemples :

Les vieux aux fagots, les bergers, le rémouleur qui colporte les ragots et qui est bon buveur, la poissonnière, les porteurs de champignons, l'aveugle et son fils (vieillesse et handicap), la marchande de cade, les charbonniers, le boulanger, le

meunier, le page qui apporte le nougat noir (qui entre dans les 13 desserts) et les incontournables "ravi" et "tambourinaire" et "boumian".

Mais aussi, les "adorants", parrains et marraines qui apportent des offrandes, car il n'y a pas de "marchands" dans la crèche. La marraine apporte un œuf pour que l'enfant "profite", une allumette pour qu'il soit droit, du sel pour qu'il soit sage, du miel pour qu'il soit doux, de l'or pour qu'il soit franc et du pain pour qu'il soit bon.

Et bien sûr, la Sainte Famille, Marie, Joseph, l'Enfant-Jésus, le bœuf et l'âne gris (dont l'origine est incertaine), l'ange "Boufarèu" et les Rois Mages, Gaspard et l'or, Balthazar et la myrrhe, Melchior et l'encens.



QUESTION: LE CARREFOUR DU "PELE-MELE"

Les anciens Seynois utilisaient couramment cette dénomination à propos du carrefour entre le chemin de La Seyne à Ollioules et le chemin des Playes à Lagoubran (actuellement rond-point Georges Beauché). Mais nous avons entendu *deux explications différentes* de cette dénomination "Pêle-Mêle":

- Pour certains, il s'agirait d'une déformation de "P.L.M.", car le chemin des Playes à Lagoubran longeait la ligne de chemin de fer de l'ancienne compagnie P.L.M. (Paris-Lyon-Méditerranée) et la cité des familles de cheminots s'appelait la cité P.L.M. Il nous a même été dit que cette déformation de "P.L.M." en "pêle-mêle" était le fait de l'accent pied-noir, lors de l'arrivée dans ce quartier de nombreux rapatriés d'Afrique du Nord, donc au début des années 60.
- Mais pour d'autres, "pêle-mêle" était le nom d'un établissement très ancien, sorte de bazar, où l'on trouvait de tout, en vrac, donc "pêle-mêle" : épicerie, boulangerie, pompe à essence, etc. Voici d'ailleurs une photo, non datée, mais qui semble de la fin des années 40, qui nous a été envoyée par la petite-fille du patron de cet établissement "Au Pêle-Mêle".



Quelqu'un peut-il donc nous apporter davantage de preuves de la véritable origine et de l'ancienneté du nom de ce carrefour du "Pêle-Mêle"?

...et si vous vous reconnaissez ou si vous reconnaissez quelqu'un sur cette photo...n'hésitez pas à nous contacter.

Jean-Claude AUTRAN

LE COIN DES GOURMETS

Magdeleine BLANC



Le rattachement du Comté de Nice à la France en 1860 amena un apport supplémentaire d'origine italienne à la gastronomie provençale, si riche et variée.

La truchia ou trouchia (omelette appréciée froide, coupée en tranches épaisses, ou chaude).

4 œufs. 1 kg d'épinards. 500 g de feuilles de bettes ou blettes. 75 g de parmesan râpé. 3 cuillerées à soupe de cerfeuil ou d'estragon ciselé. 4 cuillerées à soupe de persil haché. Huile d'olive. Sel. Poivre noir.

Ciseler les feuilles d'épinards et de bettes en lanière après les avoir lavées et égouttées. Les mélanger avec le persil et le cerfeuil.

Battre les œufs en omelette, y ajouter la verdure et le fromage, saler, poivrer. Dans un plat rond qui va au four, verser une cuillerée à soupe d'huile d'olive, la faire chauffer et y verser le mélange. Laisser prendre à feu moyen en mélangeant le tout.

Lorsque les œufs prennent, mettre le plat au four moyen pendant 20 mn, le sortir et le retourner comme une omelette dans un autre plat. Dans le plat de cuisson rajouter un peu d'huile et y remettre la truchia retournée, couverte d'une feuille d'aluminium. Mettre au four moyen pendant 15 mn, sortir la truchia et la glisser sur un plat de service. L'arroser d'un filet de vinaigre à l'estragon ou à l'échalote. La servir chaude, sinon la laisser refroidir et la servir en tranches, en entrée avec une salade de tomates.

Pigeonneaux à la niçoise.

4 pigeonneaux avec leur foie. 12 petits oignons blancs. Du bouillon de volaille (*maison ou du commerce*). 50 g de beurre. Huile d'olive. Vin blanc sec. 4 fines bardes de lard. 150 g de petites olives noires. 600 g de petits pois pour la garniture. Laurier. Sarriette. Poivre. Sel.

Peler les oignons, les faire cuire pendant 20 mn avec une cuillerée à soupe de beurre, 2 cuillerées à soupe de bouillon de volaille, le tout salé et poivré. Réserver.

Faire dorer les pigeonneaux bardés avec leur foie, ajouter une feuille de laurier et 3 pincées de sarriette dans une cocotte. Laisser mijoter à couvert pendant 15 mn. Ajouter les olives et faire cuire 8 mn.

Servir sur les pois cuits à la vapeur. Garnir avec les oignons et les olives.

Beignets aux pommes

Eplucher les pommes, les évider, les couper en rondelles, les mettre dans la pâte à frire. Une rondelle par beignet. Faire dorer, égoutter, sucrer, servir chaud.

Pâte à frire :

1 noix de levure. 250 g de farine. 1 cuillerée d'huile.
1 œuf. 1 pincée de sel.

Faire un puits dans la farine, y placer l'huile et la levure, délayer le tout avec de l'eau tiède jusqu'à former une pâte en ruban. Ajouter l'œuf battu une minute à la fourchette, saler et laisser reposer deux heures.



MOTS CROISES 121

Horizontalement – I D'une manière qui plait au plus grand nombre. – II Voies. S'implanter dans un milieu. – III Volcan italien. Pesa un emballage. – IV Récipients sans rebord. Conspira. Marque de mépris. – V Bison d'Europe. Phonétiquement : appel. Elévation de terrain. – VI En double dans dédale. Repaire. Débute Toccata. – VII Compagnie en désordre (*abrégi*). On appelle ainsi deux navires de même genre. – VIII Arrose Compiègne. Début d'apéritif. – IX Prière poétique satirique. Merlu. – X Profitable. – XI Appelé "grand". Contrits. – XII Joue un rôle moteur dans un groupe. Conjonction. – XIII Terrain sans sortie sur la voie publique. Dieu à l'arc.

Verticalement – 1 Qui peut nuire. – 2 Oie sauvage du Canada. Vole. – 3 On peut être sur une mauvaise. Etat sans conscience. Deux chiffres romains – 4 Elimât.

Fils en arabe. Morceau d'olive. – 5 Espion de Louis XV. Manche au tennis. Adjectif possessif. – 6 Apéritif. Village landais. – 7 Satellite de Jupiter. Minéral utilisé en bijouterie. – 8 Alternances régulières. Colère (*à l'envers*). – 9 Deux voyelles. Morceau de chant à deux voix. A forme courbe. – 10 En science-fiction, un être ayant changé de forme. On en fait des paniers. – 11 Mouvement armé basque. Complètes. – 12 Au pluriel, on peut les avoir en boule (*ici, au singulier*). On peut garer sa voiture de cette façon. On peut y tomber dessus. – 13 Reçurent un hôte de la meilleure façon.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
I													
II					■								
III					■		■		■				
IV					■		■				■		
V				■			■				■		
VI			■						■			■	
VII				■	■		■						
VIII							■	■		■			
IX						■		■					
X												■	
XI			■	■	■							■	■
XII											■		
XIII								■					■

REPONSES AUX MOTS CROISES

DU NUMERO 120

Erratum : XIII horizontal, il manquait la 2^e définition : "la Grèce est celle des Arts". Veuillez m'en excuser. Germaine Le Bas.

QUI A DIT ?

1 – Celui qui se lève grincheux et acariâtre passe déjà commande d'une journée morose.

2 – Il n'y a qu'une seule chose au monde qui soit pire que d'être la cible des commérages, c'est de ne pas l'être.

3 – Nous autres, gens du Midi, nous envoyons les mots, en rabatteurs, pour faire lever les idées.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
I	T	E	L	E	G	R	A	P	H	I	S	T	E
II	E	B	E	N	E	■	I	R	O	N	I	E	S
III	R	O	M	■	L	A	V	E	M	E	N	T	■
IV	M	U	■	M	E	R	■	M	I	S	A	■	I
V	I	L	E	■	■	I	T	O	N	■	I	F	S
VI	T	E	T	A	R	D	■	L	I	S	A	I	T
VII	I	M	A	N	E	E	■	A	D	O	■	N	A
VIII	S	E	■	G	E	■	■	I	E	N	A	■	N
IX	■	N	■	E	■	■	A	R	S	■	R	A	B
X	E	T	A	L	A	I	■	E	■	G	O	G	O
XI	R	■	M	O	N	T	A	S	■	A	M	O	U
XII	N	U	I	T	E	E	S	■	■	I	E	R	L
XIII	E	R	E	S	■	M	E	R	E	■	S	A	■

1 Jean-Louis Chrétien. 2 Oscar Wilde. 3 Alphonse Daudet

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Après l'Assemblée Générale du 3 novembre 2011, le Conseil d'Administration s'est réuni le mercredi 16 novembre 2011, afin d'élire le Bureau et de répartir les tâches.

Composition du Bureau	Présidente	PADOVANI Jacqueline
	Président d'Honneur	BESSON Jacques
	Vice-président d'Honneur	BLANC André,
	Vice-présidents	PONSTON Jacques, ARGIOLOS Marie-Claude
	Trésorière	LE BAS Germaine
	Trésorière Adjointe	SICARD Thérèse
	Secrétaire Général	PONSTON Jacques
	Secrétaire Adjointe	ARGIOLOS Marie-Claude
	Archiviste-Bibliothécaire-Conservateur	ARGIOLOS Bernard
Conférences	Calendrier, organisation, étude	PADOVANI Jacqueline, PONSTON Jacques
	Logistique, projections	LIEUTAUD Raymond, ARGIOLOS Bernard
	Accueil, approvisionnement	PADOVANI Jacqueline, LIEUTAUD Raymond
	Archives-cassettes des conférences	ARGIOLOS Bernard, BLANC Magdeleine, LIEUTAUD Raymond
Poésie dans l'école		BRACCO Jean
Sorties		JAUFFRET Jean-Michel, AUDIFFREN Thérèse, LIEUTAUD Raymond
Filet du Pêcheur	Directeur de la publication	ARGIOLOS Bernard
	Equipe de réalisation	ARGIOLOS Bernard, ARGIOLOS Marie-Claude, LE BAS Germaine.
	Equipe de rédaction	AUTRAN Jean-Claude, BESSON Jacques, BLANC André, BLANC Magdeleine, PADOVANI Jacqueline, LIEUTAUD Alexandra.
Commission du Livre		ARGIOLOS Marie-Claude, ARGIOLOS Bernard, AUDIFFREN Thérèse, AUTRAN Jean-Claude, BLANC André, LE BAS Germaine, LIEUTAUD Raymond, PADOVANI Jacqueline, PONSTON Jacques, QUIVIGER Marc, SASSO Bernard.
Gestion du fichier des adhérents et organisation envois		AUTRAN Jean-Claude
Contrôleur aux comptes		TRAVIN Christian
Représentant des Amis de La Seyne auprès de l'OSCA (ex OMCA)		PADOVANI Jacqueline

MEMBRES ACTIFS du C.A.

Mesdames : ARGIOLOS Marie- Claude, AUDIFFREN Thérèse, BLANC Magdeleine, LE BAS Germaine, PADOVANI Jacqueline, SICARD Thérèse
 Messieurs : ARGIOLOS Bernard, AUTRAN Jean-Claude, (BESSON Jacques), BLANC André, JAUFFRET Jean-Michel, LIEUTAUD Raymond, PONSTON Jacques, QUIVIGER Marc, SASSO Bernard.
 Soit : 14 (+1) membres au Conseil d'Administration.

Le 25 novembre 2011

Le Secrétaire
J. PONSTON

La Présidente
J. PADOVANI

BULLETIN D'ADHESION ET D'ABONNEMENT

Adhésion à la Société des Amis de la Seyne, sans abonnement au Bulletin : **8 €**
 Abonnement au Bulletin, "Le Filet du pêcheur": **12 €**
 Adhésion avec abonnement au Bulletin, membre actif de la Société : **20 €**

Montant à verser :

- Soit par chèque à l'ordre de : "**Les Amis de La Seyne Ancienne et Moderne**".
- Soit au C.C.P. 115451E Marseille.
- Soit en espèces, lors des réunions ou conférences.

Le chèque accompagné du bulletin d'adhésion est à adresser à :

Madame Germaine LE BAS "Clos des Villas", 526 faubourg Montmélian. 73000 CHAMBERY

(à découper, ou à recopier de préférence)

NOM.....	Prénoms.....
Adresse.....	
.....	
Tél.....	Adresse électronique.....

N.B. L'adhésion couvre la période du 1^{er} octobre au 30 septembre.

Le Maître santonnier

*Saisissant, dans ses mains, l'argile malléable,
Le Maître Santonnier malaxe cette glaise
Et ce toucher soyeux le fait tressaillir d'aise;
Puis il pose l'ébauche au milieu de la table.*

*Il modèle, amoureux, une hanche, une main,
Fignolant les contours de sa main large et sûre,
Secouant les déchets de son tablier de bure;
Il termine un sujet qu'il va cuire demain.*



*Honorons ce Métier, artistique et ancien,
Remontant au bon temps de la Crèche naïve,
Travailleur authentique, génial et serein.*

*Concrétisant l'Esprit par l'Œuvre manuelle
Il magnifie, pour nous, la Force créative
Muant l'argile brute en Beauté éternelle!*

André ROUX

*Les Santons de Provence
(Hommage aux Santonniers)*

